

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

ECOLE SUPERIEURE D'AGRONOMIE

MOSTAGANEM

Direction de l'ESAM

Réf : 142 /Dir /2025

Mostaganem, le 31/07/2025



Avis d'Attribution Provisoire

Réhabilitation des espaces au sein de l'école supérieure d'agronomie – MOSTAGANEM - pour l'année 2025

Conformément à la loi 23-12 du 06/08/2023 portant les règles des marches publics et, conformément aux dispositions du Décret Présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégations de service public. Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à la consultation N°15/2025, relative à l'opération intitulée :

Réhabilitation des espaces au sein de l'école supérieure d'agronomie – MOSTAGANEM - pour l'année 2025

-Qu'à l'issue de l'évaluation des offres et selon les conditions prescrites dans le cahier des charges, l'opération est attribuée provisoirement au soumissionnaire suivant :

Soumissionnaire	Note Technique	Montant en TTC	Période
EURL MODRN EAGLE NIF : 002544076518487	54.88	3 965 153.30 DA TTC	Année 2025

Directeur de l'ESAM

